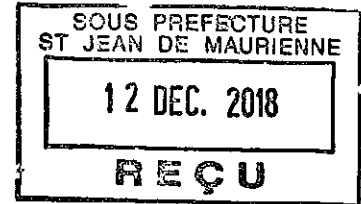


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 10 DECEMBRE 2018

Nombre de Conseillers en exercice 11
Nombre de présents 10
Nombre de votants 11



L'an deux mille dix-huit, le lundi 10 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe BAUDIN, Maire.

Étaient présents : Philippe BAUDIN, Alexandre ALBRIEUX, Bernard EXCOFFIER, Isabelle GORIN, Alexandra BAUDIN, Sylvain ICHARD, Pascal BAUDIN, Marie Paule FAUGERAS, Éric TALLIA, Romary DESMOUGIN.

Absent ayant donné procuration : Philippe EXCOFFIER à Alexandre ALBRIEUX

Date de convocation : 03/12/2018.

Isabelle GORIN a été élue secrétaire de séance.

OBJET : TARIFS LOCATION SALLE MAISON DES ASSOCIATIONS ET MATERIEL

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de louer la salle Maison des Associations aux mêmes tarifs que l'Office du Tourisme, à savoir :

SALLE POLYVALENTE villages – TARIFS EN TTC							
	JOURNÉE 9H-18H	1/2 JOURNÉE 9H-13H OU 14H-18H	SEM JOURNÉE L<>V 9H-18H	HEURE	SOIRÉE 19H-24H	SEM SOIRÉE 4 JOURS	CONTRAINTES
SALLE PO UNIQUEMENT	515	279	1236	83	392	1545	
SALLE REUNION	121	101	455	11			
PARTENAIRES STATION -50 %							
ASSOCIATION	Gratuit	Gratuit		Gratuit	Gratuit		
GDP = FORFAIT NRI	31	16	152	GRATUIT POUR 1 H FORFAIT 10€ AU DELA	81	303	
OPTIONS SONORISATION/ECLAIRAGE	303	303	808	303	303	808	CAUTION 1500€ si sono/micro = 20€
VIDEOPROJECTEUR MOBILE	20	20	20	20	20	20	
	Forfait ménage : 20 % du coût de la location avec un minimum de 75 €						
	Si l'état de la salle nécessite un ménage plus poussé, facturation de 350 €HT						
	TARIF HORS SAISON - 30 %						
	CAUTION SALLE 4000€ répartie en 3 chèques (1 500 € + 2 000 € + 500 €)						
	CONVENTION À SIGNER AVEC EPIC POUR CHAQUE LOCATION						
	FOURNIR UNE RCIA AVEC SIGNATURE DE LA CONVENTION						

De plus, il demande à ce que tout matériel cassé soit facturé au tarif ci-dessous :

MATERIEL	TARIF TTC
Assiette – verre - couverts	1 € la pièce
Pichet à eau	2 € la pièce
Pot à café	15 € la pièce
Tire-bouchon	3 € la pièce
Cafetière	165 €
Micro-onde	100 €
Mini four	100 €
Bouilloire	40 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs ci dessus

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Philippe BAUDIN.

